

Nom :		Prénom :		CODE (réservé APE)
Tél				

12 articles maximum par liste de dépôt.

Sont acceptés jeux et jouets, peluches, vélos, consoles de jeux en état de marche, jeux de plein air, articles de sport (hors vêtements), livres enfants, articles de puériculture

Les articles déposés doivent être en bon état de propreté et de fonctionnement.

Droit de dépôt : 3 euros par liste, 20% des ventes sont reversés à l'APE

N° article	Description	Prix	vendu
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

www.apecroixluizet.net



bon pour accord

Nb articles/lots	Perçu pour dépôt	NOM opératrice dépôt (lisible)	Signature déposant
			Reconnait avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter



A GARDER PAR LE DEPOSANT

je soussigné(e) _____ avoir déposé des articles pour la vente qui aura lieu le 24 novembre 2018. Je m'engage à venir rechercher les invendus le 24 novembre entre 16h00 et 18h00. Au delà de cette date et heure, les invendus deviendront la propriété de l'APE CROIX LUIZET. L'APE décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration des articles déposés. Il ne sera fait aucun remboursement ni échange.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la bourse aux jouets.

le déposant

le parent de l'APE

CODE